



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

UV J.S.P. 4

Module : INC



ARICO

Parcours opérationnel :

La procédure pendant l'engagement

Version 4



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Lors des interventions réalisées en milieu clos, semi-clos ou en extérieur, en environnement urbain ou industriel, le port de l'appareil respiratoire isolant est **obligatoire** pour les sapeurs-pompiers soumis aux dangers d'une atmosphère non respirable.

Le chef d'agrès définit la technique opérationnelle, décide d'engager du personnel sous ARI et désigne :

- ↳ Le ou les binôme(s) de reconnaissance,
- ↳ Le binôme de sécurité,
- ↳ Le point d'entrée,
- ↳ Le contrôleur responsable de la gestion des porteurs,



Pour des raisons opérationnelles, une première reconnaissance sous ARI peut-être conduite sans la présence du binôme de sécurité. Toutefois celui-ci devra être mis en place le plus rapidement possible.

Dès son arrivée sur les lieux, et, qu'il a connaissance que des reconnaissances sont engagées le conducteur du VLPC doit :

- ↳ Apporter le **tableau de gestion** des reconnaissances au point d'engagement,
- ↳ Apporter la **camera thermique**,

L'engagement est le passage de la zone contrôlée à la zone d'exclusion. Il satisfait aux conditions minimales de sécurité, d'autonomie, d'enregistrement et de réengagement. Il s'agit du début de la mission du binôme (sauvetage, recherche, attaque de foyer, etc.).

Durant la phase d'engagement, la sécurité des intervenants dépend du respect des mesures préalables fixées par le commandant des opérations de secours. Ce dernier, après une analyse de la situation opérationnelle prend sa décision d'engagement de moyens humains en fonction des enjeux et des moyens à disposition, et fixe le niveau de protection adapté au risque.

A. LE CONTRÔLEUR :

Le contrôleur assure l'enregistrement des binômes. Il régule un point de pénétration (frontière entre la zone d'exclusion et la zone contrôlée) et y assure la sécurité des équipes engagées.

Il est désigné si possible dès lors qu'il y a engagement d'un binôme. Ce rôle peut être tenu par un chef d'agrès ou toute autre personne choisie, dans l'attente de la montée en puissance du dispositif.

Le contrôleur est chargé d'un seul point de pénétration. Il doit :



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

- Gérer / superviser au maximum l'engagement de 10 porteurs, soit 4 binômes et le binôme de sécurité ;
- Garder toujours à proximité immédiate un binôme de sécurité (équipé) ;
- Rester constamment en relation avec le COS et le tenir informé du déroulement de l'opération ;
- Prendre les mesures d'urgence en cas de besoin (signal par corne de brume, sifflet...) et rendre compte à son supérieur hiérarchique.
- De garder le contact radio avec les équipes engagées ;
- D'enregistrer les binômes et de renseigner le tableau de gestion des reconnaissances : missions, heure d'entrée, heure de sortie) au point de pénétration ;
- Établir / vérifier le code de communication avec les binômes (donne un indicatif radio à chaque binôme) ;
- Rappeler le code général d'évacuation ;
- Rappeler le message d'alerte NELAR : nom, engin, localisation, air, renfort.



Zone d'exclusion



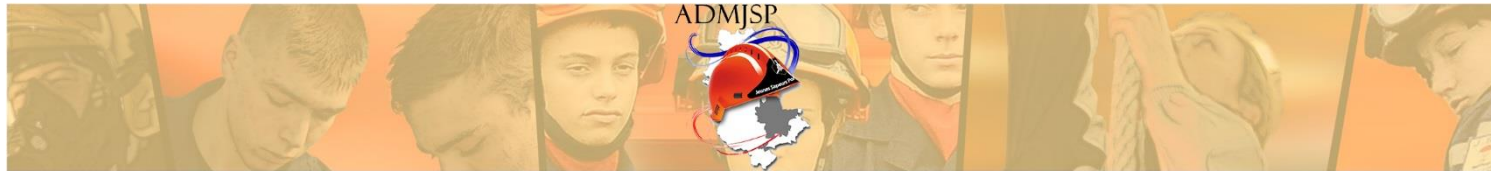
Zone contrôlée



L'enregistrement :

Il s'agit de la dernière étape de contrôle pour s'assurer d'un engagement sécurisé. Avant chaque engagement ou réengagement, le binôme doit s'enregistrer.

L'enregistrement se fait en zone contrôlée, auprès du contrôleur, à défaut par le binôme lui-même (après avoir obligatoirement informé le chef d'agès).



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

L'utilisation d'un tableau d'enregistrement est préconisée. Toutefois, tout autre support peut être utilisé (porte, mur...).

Tableau de contrôle :

Ordre d'engagement des binômes et **NOM** des personnels

Heures d'entrée

Pression d'entrée

Heure prévisible de sortie

Observations

Binôme de sécurité

Nom du contrôleur

Nom de l'accès

Pendule

Minuteur

Couurant		Loison			
ACCESS: NORD	BAR				
PIERREU	1	9.40	290	10.05	Main Gauche Recherche du Foyé. DIR 685
PROTON	1	9.40	280	10.05	
GUILLON	2	9.45	300	10.10	Main Droite ouverture du portail rue St'Esprit DIR 685
BOUCHER	2	9.45	280	10.10	
DOINE	3		300		Relève BEX 1 en Attente.
PERRET	3		300		
Binôme de sécurité					
TANDEL			280		
PACCAUD			280		



L'autonomie du binôme :

Tout au long de la phase d'engagement, le porteur d'un ARI contrôle l'autonomie d'air respirable dont il dispose.

Un engagement sous ARI comprend trois temps :

- ↪ Temps « aller » ;
- ↪ Temps « mission » ;
- ↪ Temps « retour ».

Lorsque la pression dans la bouteille d'ARI descend en dessous de 50 bars environ, un sifflet de fin de charge se déclenche, impliquant un retour systématique et immédiat du binôme au point de pénétration.

Calcul de l'heure de sortie prévisible :

Ce calcul s'effectue en appliquant la règle suivante (loi de Mariotte) :

$$T = \frac{P \times V}{Q}$$

Soit :

T : est le délai d'intervention théorique sous ARI en minutes,

P : est la pression de la bouteille relevée sur le manomètre avant engagement ;

Le sifflet de fin de charge se déclenchant à 50 bars, cette partie de l'air ne doit pas être considérée comme disponible pour réaliser des reconnaissances mais comme marge de sécurité.

V : est le volume en litres d'eau de la bouteille soit 9 litres,

Q : est la consommation d'air du porteur relevée lors des entraînements (en litres / minute).

Si la consommation n'est pas connue par le porteur, le contrôleur retiendra 90 litres / minute comme valeur. C'est la consommation moyenne relevée lors des entraînements et simulations dans un parcours à fumée.

Exemple : pression au manomètre 280 bars

$$T = \frac{(280 - 50) \times 9}{90} = 23 \text{ minutes d'engagement.}$$



B. LE BINÔME DE SECURITE (BSE) :

On distingue deux situations :

- **Les reconnaissances sans ligne guide**
- **Les reconnaissances avec ligne guide**

Les reconnaissances sans ligne guide :

Un binôme de sécurité est mis en place par le COS dès que possible lors d'un engagement d'une équipe en zone d'exclusion.

- Il est placé au niveau du point de pénétration en zone contrôlée.
- La mise en place du binôme de sécurité est faite, si le personnel présent sur les lieux le permet.
- Cette mise en place ne doit pas retarder les actions nécessaires à la stabilisation de la situation.

Les reconnaissances avec ligne guide :

Un binôme de sécurité est mis en place par le COS parallèlement au lancement des actions de reconnaissance dans la structure.

- Il est placé au niveau du point de pénétration en zone contrôlée, en lien direct avec le contrôleur (voix, radio).
- La mise en place du binôme de sécurité est systématique et permanente durant les reconnaissances sur ligne guide.
- Seule la notion de sauvetage de vie humaine, peut temporairement, tolérer l'absence d'un binôme de sécurité lors de reconnaissance sur ligne guide.

Pour anticiper une éventuelle assistance au binôme engagé, le binôme de sécurité peut constituer un parc matériel en fonction des outils disponibles :

- Disposer du matériel de base d'un BAT (OBLIGATOIRE) ;
- Assistance respiratoire : ARI ;
- Caméra thermique lorsqu'elle est présente ;
- Outils de forçement ;
- Moyen d'évacuation (sangle, barquette ou portoir souple)...



Le binôme de sécurité est sous la seule autorité du contrôleur.

Dès qu'il est en place, il se signale au contrôleur soit par radio soit à la voix.



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Le BSE dispose du même niveau de protection et d'équipement que les binômes engagés.

Un sauvetage peut justifier l'envoi immédiat d'un binôme sans mise en œuvre d'un contrôleur ou d'un BSE. L'information au chef d'agrès et l'enregistrement sont primordiaux.

Le binôme de sécurité est amené à rencontrer des missions particulières (sauvetages, extractions, secours, etc.).

De fait, le COS doit choisir les personnels qui le constituent et leur rappeler le rôle prépondérant de cette fonction.

1. Missions en phase « ATTENTE » du binôme de sécurité :

Durant cette phase, les deux personnels du binôme de sécurité doivent :

- ↗ Se tenir à la disposition du contrôleur ;
- ↗ Contrôler l'ouvrant d'engagement ;
- ↗ Faciliter la progression et le repli des établissements ;
- ↗ Assurer un contact avec les binômes engagés (visuel, veille radio...) ;
- ↗ Assurer la pérennité de l'itinéraire de repli des binômes engagés ;
- ↗ Veiller les alarmes sonores dans la zone d'exclusion ;
- ↗ Liaison personnelle prête,
- ↗ Attentif aux bruits, couleurs des fumées, apparition de flammes,

Pendant cette phase d'attente, et en fonction de la situation le COS, peut

Laisser le binôme avec les masques en attente ;

Faire coiffer les masques, sans connexion permanente du micro-régulateur (SAD) la bouteille ouverte, afin d'être en capacité d'intervenir rapidement.

En cas d'apparition de buée dans le masque, encliqueter le micro-régulateur et respirer jusqu'à sa disparition.

2. Les missions en phase « ACTION » du binôme de sécurité :

Le binôme de sécurité est engagé sur ordre du chef d'agrès ou du contrôleur, dès que des difficultés sont rencontrées pour l'un des binômes engagés (compte-rendu radio, signal sonore de difficulté, déclenchement du signal sonore de la balise de détresse...).

Les missions en phase « Action » du binôme de sécurité sont :

- ↗ Des missions de sauvetage :
 - ✓ De victimes ;
 - ✓ De sapeur(s)-pompier(s) en difficulté(s).



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

➤ Des missions de soutien :

- ✓ Aide à la sortie de victime ;
- ✓ Assistance au binôme engagé (aide à la progression de tuyau, apport de matériels...).

Dès connaissance d'une difficulté ou d'un appel d'un binôme engagé, les missions du binôme de sécurité sont :

- Encliqueter les micro-régulateurs par le binôme ;
- Assister le(s) binôme(s) engagé(s) ;
- Rendre-compte au chef d'agrès ou au contrôleur.

L'engagement d'un binôme de sécurité implique la désignation d'un nouveau binôme de sécurité en remplacement, au plus tôt.

Le binôme de sécurité est une équipe qui est désignée par le COS et qui a pour mission d'intervenir au profit d'un binôme en difficulté à tout moment.

Il fait respecter le silence aux abords du point d'accès.

Il écoute avec attention les communications radio et les signaux de détresse éventuels.

C. LA LIGNE DE VIE :

La ligne de vie (ligne guide + liaisons personnelles) doit être impérativement utilisée lorsque les binômes engagés sont susceptibles de ne plus être visibles par le contrôleur. Les liaisons personnelles relient le chef d'équipe à son équipier et l'équipier à la ligne guide. La prolongation de la liaison personnelle de l'équipier est interdite sauf pour faire face à une situation d'urgence.

- La ligne guide doit rester tendue,
- Lors de l'impossibilité de s'amarrer côté "guide main", le chef d'équipe peut s'écarter en prolongeant sa liaison personnelle afin de trouver un point d'amarrage ;
amarre la ligne guide avant le retour du binôme au point d'entrée.

D. LE BINÔME DE RECONNAISSANCE :

Après sa désignation, l'équipier :

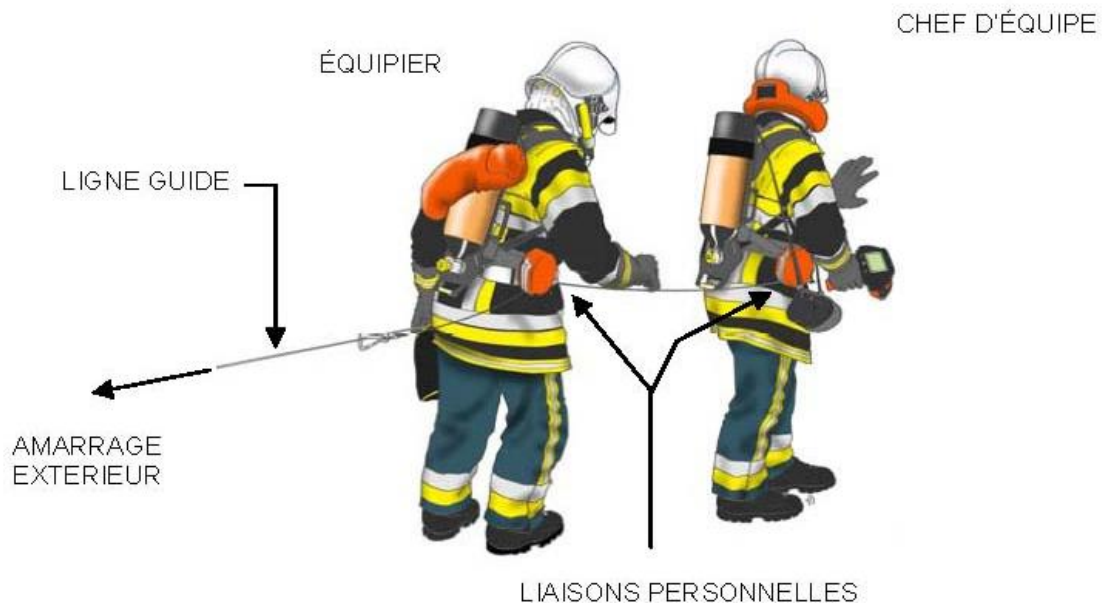
- Prends son matériel,
- Prend en compte de sa mission avec le chef d'équipe,





ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

- Effectue le RAPACE puis le contrôle croisé avec son chef d'équipe,
- Amarre la ligne guide à l'extérieur,
- S'amarre avec sa liaison personnelle courte à la ligne guide,
- Reste solidaire à son chef d'équipe : liaison personnelle, contact verbal et tactile (bouteille ou épaule).
- Veille à la sécurité du binôme,



- Assure la pose de la ligne guide permettant un retour sûr et rapide :
- ✓ Ne doit jamais se détacher de la ligne guide (sauf passage de point fixe),
- ✓ Toujours en liaison personnelle courte,

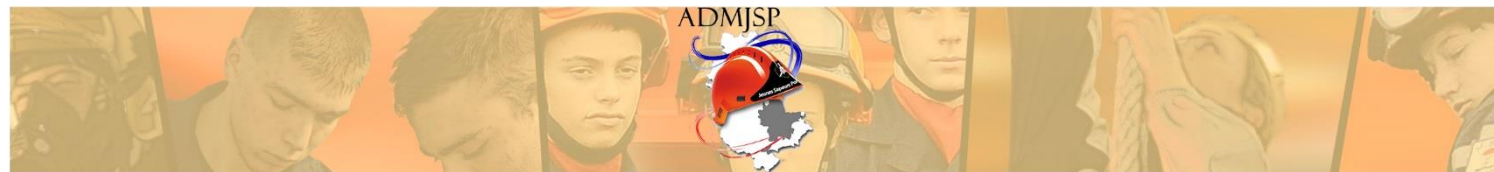
Il peut faire preuve d'initiative en suggérant à son chef d'équipe l'amarrage de la ligne...

Le binôme doit ressortir impérativement en cas de déclenchement d'un signal sonore de détresse ou que la procédure NELAR est appliquée ou du sifflet de fin de charge de l'un des porteurs ou sur ordre du contrôleur.

Si l'équipe se replie, le chef d'équipe doit amarrer la ligne guide avant de faire demi-tour.

Après une première reconnaissance ou au cours de la reconnaissance, la ligne guide est amarrée :

- Avec un nœud qui ne pourra pas se défaire seul.
- Sur un point fixe pouvant supporter la contrainte de la ligne guide.
- Le point fixe aura été testé par le chef d'équipe.



E. DEPLACEMENTS DANS LES MILIEUX ENFUMÉS : rappels



Bonne visibilité
Température faible



Visibilité moyenne
Température acceptable



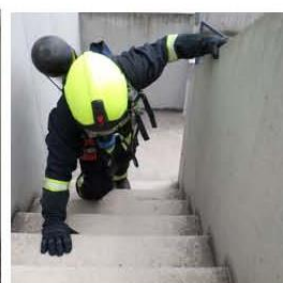
Faible visibilité
Température élevée en partie haute



Visibilité très faible
Température élevée en partie haute
Recherche de victime

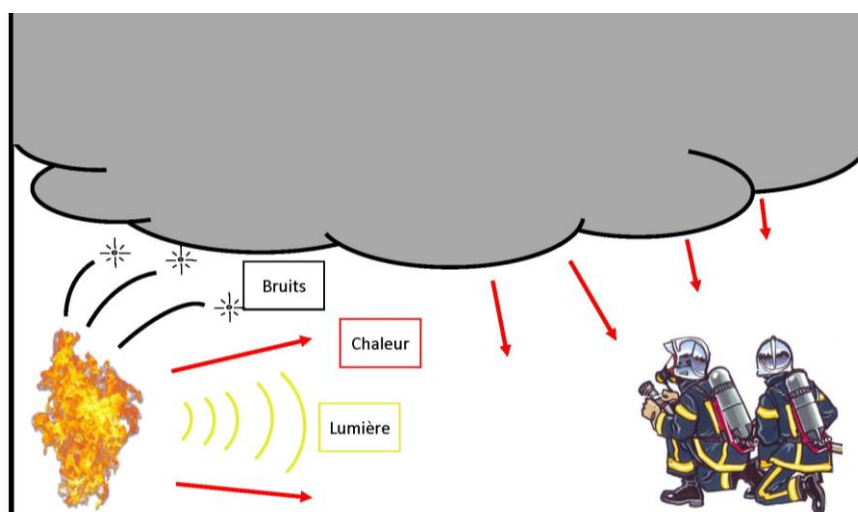


Descente d'escalier enfumée
sans visibilité



F. ORIENTATION DANS LA FUMÉE :

Lumière, bruit, chaleur sont les indicateurs qui permettent de trouver le foyer. Privé partiellement ou complètement de la vue, le sapeur-pompier doit exploiter ses sens pour s'orienter dans la fumée et prendre des indicateurs qui le guideront.





ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Afin de mieux s'orienter, le sapeur-pompier pourra réaliser :

- **Des « stop inspiratoire »**, la respiration sous A.R.I. est bruyante et peut couvrir les bruits émis par l'incendie.
- **Jouer sur l'éclairage individuel**, la lumière émise par les lampes portatives peut « couvrir » la lumière émise par le foyer. L'action « allumer/éteindre » peut-être nécessaire pour découvrir le foyer.
- **Modifier sa position** dans la fumée afin de percevoir le rayonnement thermique « gauche/droite, haut/bas » et de réajuster sa direction en fonction de ce qu'il perçoit. De la même façon, essayez de s'approcher du foyer.

Dès que possible les caméras thermiques peuvent être mises à disposition des équipes chargées des reconnaissances.

G. DUREE D'ENGAGEMENT :

Avec ligne guide :

Compte tenu des contraintes physiologiques liées au port de l'ARI et de la communication restreinte entre le binôme engagé et le contrôleur, la durée maximum d'engagement d'un binôme en "reconnaissance avec ligne guide" doit être limitée à 25 minutes maximum.



Le binôme fait demi-tour lorsque le manomètre affiche la moitié de la pression de départ.

Le réengagement :

On parle de réengagement dès lors que l'on effectue une nouvelle mission après une phase de récupération.



Schéma des rotations d'une équipe



Vérifier la pression avant un réengagement : elle doit être suffisante pour la mission que va effectuer le binôme.

En cas de réengagement, la pression disponible doit être mentionnée au point de pénétration auprès du responsable.

Il est à noter que la sortie de la zone d'exclusion (zone rouge) n'entraîne pas nécessairement un désengagement (exemple : prise en compte de matériel en zone contrôlée) ;

H. PROCEDURE EN CAS D'ACCIDENT IMPLIQUANT UN SP :

Les intervenants doivent développer une culture du risque et de l'anticipation afin d'éviter de se mettre en danger et de garantir leur sécurité.

Pour ces raisons, il est important de :

- ↳ Maîtriser son exposition et identifier les dangers imminents (lecture du feu et du bâtiment), pour ne pas se mettre en péril (ce qui nécessiterait l'intervention du binôme de sécurité) ;
- ↳ Identifier ses itinéraires de repli et de secours.

Sécurité en intervention

Outre l'application des règles habituelles de sécurité imposées par les risques du métier, les doctrines et directives opérationnelles en vigueur, le COS doit à tout moment anticiper l'évolution de l'opération de secours vers un danger grave et imminent pour la mise en sécurité du personnel engagé.

Afin d'assurer la sécurité du personnel, le COS peut :



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

- Désigner un officier particulier chargé de la prévention pour lui rendre compte sans délai de dysfonctionnement...
- Solliciter un groupe de sauvetage SP spécifique ;
- Utiliser les moyens d'alerte pour ordonner le repli des équipes ;
- Doit anticiper l'évolution au plus défavorable de l'intervention ;
- Doit connaître l'emplacement et le nombre de sapeurs-pompiers engagés.

Les moyens d'alerte en cas de changement grave et imminent :

Pour le détail se reporter au cours sur les différents sauvetages.

Responsabilités et devoirs du commandement

LE COS :

- Doit connaître à chaque instant les moyens engagés, garantit les moyens d'alerte en cas de danger grave et imminent.
- Demande les moyens de renfort en anticipation au titre du soutien sanitaire notamment si les conditions de sécurité de l'intervention se dégradent.

LES CHEFS D'AGRÈS ET LES CHEFS DE SECTEUR :

- Doivent connaître à chaque instant le nombre de personnel, la position des équipes engagées et les missions en cours.
- Rendent compte au COS des missions qui leurs ont été confiées et des moyens engagés.



Utilisation du matériel à disposition

① ALLOIN	180	1030	20'45
SURUGUE	280	1030	
② SERBET	290		
DIDIER	300		

Création d'un tableau « terrain »

Au moment de l'accident :

LES BINÔMES

- Doivent se désengager et rejoindre une zone de repli hors danger. Ils restent indissociables sauf événement fortuit, imprévisible. Dans ce cas, la position de l'équipier doit, dans la mesure du possible, être clairement indiquée ou repérée.



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

LE CHEF DE SECTEUR :

- ⇒ Rassemble et recense l'ensemble du personnel sous sa responsabilité.
- ⇒ Rend compte au COS de toute difficulté ou danger immédiat, ainsi que du personnel présent ou manquant à l'appel.

LE COS

- ⇒ En fonction de la situation, fait déclencher les signaux d'alerte (si ces derniers n'ont pas déjà été activés) pour désengager les équipes.
- ⇒ Demande le groupe de sauvetage et engage les moyens de réserve éventuels disponibles pour les premières actions de sauvetage.
- ⇒ Demande les moyens supplémentaires nécessaires, afin de pouvoir rapidement, désengager et remplacer l'ensemble du personnel impliqué dans l'accident, redimensionner et poursuivre l'opération de secours.
- ⇒ Effectue un bilan de l'accident et transmet rapidement l'information au CODIS.
- ⇒ Garantit le calme et la sécurité sur l'intervention et notamment **interdit toute prise d'initiative dangereuse.**
- ⇒ Demande en renfort l'échelon de commandement supérieur.



Emploi des portes voix et EMA pour ordonner le repli.

Envoyer un message de détresse

Lorsque le binôme est confronté à une situation mettant en jeu sa sécurité ou qu'il se trouve dans une situation dangereuse dans laquelle il ne peut pas s'extraire seul, il doit lancer immédiatement un message de détresse par radio.

Pour cela, il utilise le moyen mnémotechnique NELAR : pour le détail se reporter au cours sur les différents sauvetages.



Rupture brutale de la continuité d'alimentation en air (NI du 02.03.2020) :

Il a été constaté des incidents ayant entraîné des situations mettant en difficultés les sapeurs-pompiers dans les fumées.

Ces accidents très exceptionnels sont la conséquence d'une déconnexion involontaire du flexible d'alimentation du micro-régulateur au niveau du raccord en Y.

La déconnexion du flexible au niveau du raccord en Y provoque une rupture de l'alimentation en air :

- ✧ L'agent est en apnée,
- ✧ L'agent est par définition en opération dans une atmosphère irrespirable.



Lors des inventaires :

- ✧ **La vérification de la bonne connexion du raccord CEJN et de son positionnement :**
- ✓ **Lampe sur la bretelle droite**
- ✓ **Flexible branché sur le raccord de droite dans la continuité du flexible d'alimentation**

En intervention :

Avant engagement :

Lors du contrôle croisé : le binôme portera une attention particulière lors du RAPACE, au connexion du flexible d'alimentation sur le raccord CEJN et sur le positionnement de la lampe sur la bretelle de droite.

Pendant l'engagement :

Lors de la rupture d'alimentation en air, le premier geste à effectuer est de vérifier la connexion du flexible :



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

- ↪ Positionner la main gauche sur le micro régulateur et suivre celui-ci (flexible);
- ↪ En cas de déconnexion, le reconnecter ou demander un binôme de le faire.

Actions réflexes de vérifications à réaliser en cas de panne d'air :

1. Vérifier la connexion du flexible et le positionnement du micro régulateur,
2. Vérifier la pression à la bouteille,
3. Vérifier l'ouverture de la bouteille,

Possibilité d'actions après vérifications en intervention :

- ↪ Reconnexion du flexible d'alimentation du micro régulateur sur le raccord CEJN (voir cours ARICO : équipement en binôme)
- ↪ Reconnexion sur la connexion libre du raccord CEJN de son binôme,
- ↪ Possibilité de sortir, si la distance le permet,
- ↪ Utilisation par le binôme de la cagoule d'évacuation, pour une action de sauvetage d'urgence.

Lors du constat d'une anomalie avec du matériel ou lors de la survenue d'un accident :

- ↪ Prévenez les responsables hiérarchiques,
- ↪ Isolez le matériel et les EPI impactés,
- ↪ Retour au GLOG pour analyse technique du matériel ;

I. RECONNAISSANCES :

Optimisation des déplacements et zones de recherche :

Le repérage et les points de référence :

La priorité des équipes engagées dans une habitation sinistrée par un incendie est de pouvoir se repérer et garder le lien avec l'extérieur avant l'engagement.



Un premier point peut être effectué auprès des occupants évacués ou auprès des témoins. Le but de cette prise de renseignement est de connaître l'agencement du milieu sinistré, situer le feu et sa nature, situer les éventuelles victimes restées dans les volumes





ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS



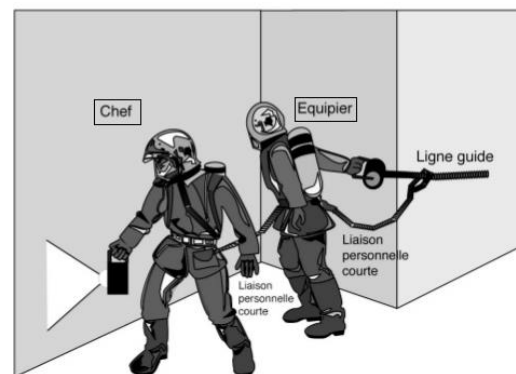
Une fois ces renseignements pris, les équipes engagées peuvent définir les directions à prendre pour localiser, traiter les sources et les cibles et prioriser leurs actions

Les points de référence sont les ouvrants (portes, fenêtres) et les angles de mur entrants ou saillants. Ces parties du contenant sont communes à tous les bâtiments et sont d'excellentes références pour se représenter le volume et définir des itinéraires de repli et de secours efficaces.

Il existe différents types de repères :

- ↗ Les objets typiques et atypiques,
- ↗ Les repères mobiles,
- ↗ Les repères fixes.

Un outil **peut être** utilisée pour augmenter l'envergure et permettre un ratissage plus large. Chaque obstacle découvert par ce moyen devra alors être sondé manuellement. Ce sondage permet de reconnaître un objet «typique» (chaise, table, lit, fauteuil...) et ainsi l'utiliser comme un repère dans le volume.



Il arrive parfois que ces objets ne soient pas reconnaissables, on les dénomme « atypiques ». Dans ce cas inutile de perdre un temps précieux à rechercher dans notre cerveau les points communs avec un objet connu. Il est alors utilisé comme tout autre repère, fixe ou mobile.

Si cet objet est mobile, il faut éviter de le déménager derrière soi, **sans quoi il risquerait de gêner un éventuel repli**. S'il ne gêne pas la progression, il est préférable de le laisser à l'endroit découvert pour améliorer le repérage dans l'espace.

Ces repères mobiles peuvent être déplacés dans le cas où ils permettent de créer un repère connu dans le volume, le long d'un mur, sous une fenêtre, non loin d'un ouvrant, pour indiquer une direction ou un sens de progression.

Le déplacement des objets dans une pièce peut constituer un danger potentiel, il peut supporter un récipient rempli de divers produits.



Si cet objet est fixé dans la structure ou que son poids est tel qu'il n'est pas déplaçable, il peut servir de référence dans le volume (radiateurs, conduites de plomberie, meubles lourds...).

Ces objets sont des repères fixes et sûrs dans le volume puisqu'ils ne peuvent pas être déplacés par le passage du tuyau ou du binôme. Ils sont très importants et peuvent servir à tous les intervenants lorsqu'il s'agit de se repérer.

1. RECONNAISSANCE AVEC LIGNE GUIDE :

Ce type de reconnaissance impose au sapeur-pompier un engagement physique difficile compte tenu de la proximité immédiate du sinistre, de ses effets directs ou de condition de progression particulièrement éprouvantes.

Pas de reconnaissance avec ligne guide sans binôme de sécurité.

Seule la notion de victime ou de sauvetage à réaliser justifie l'engagement immédiat d'un binôme de reconnaissance sur ordre, sans la mise en place préalable d'un binôme de sécurité, du tableau de gestion des reconnaissances et de l'établissement d'un moyen hydraulique.

Dans ce cas, l'usage de la ligne guide est laissé à l'initiative du chef d'agrès ou du COS.





Essai radio



Le chef réalise un test radio avec le contrôleur.



Le chef et l'équipier se munissent d'un moyen d'éclairage qu'ils allument avant de s'engager dans la zone à reconnaître



L'équipier amarre la ligne guide à un point fixe. Il y raccorde sa liaison personnelle.

Le chef vérifie le bon sens de la ligne guide.



Le chef amarre sa liaison personnelle à son équipier



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS



Le binôme de sécurité est en mesure d'intervenir au profit du binôme de reconnaissance.

En fonction de la situation le BSE peut soit coiffer les masques en permanence, soit laisser les masques en attente.

Ce choix est déterminé par le COS.



Le BREC s'engage.

Le chef d'équipe en tête, progresse avec prudence en restant attentif aux signaux d'alerte pouvant être émis depuis le point d'accès.

L'équipier s'assure du bon déroulement de la ligne guide au fur et à mesure de la progression du binôme.



Le BREC progresse :

L'équipier gardant le contact avec le mur de référence.



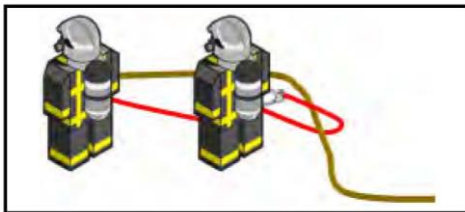
Une fois le foyer découvert ou l'objectif atteint, **le chef** récupère la ligne guide et réalise un nœud sur un point fixe.



Le chef d'équipe passe un message radio, dès qu'il a atteint l'objectif et prend les nouvelles consignes.

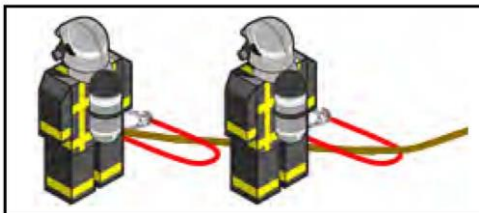
2. RECONNAISSANCE AU MOYEN D'UN ETABLISSEMENT HYDRAULIQUE :

Lors du remplacement de la ligne guide par un établissement hydraulique de 45 mm et afin d'avoir des déplacements plus aisés, le binôme peut s'amarrer de deux façons :



Chef → équipier / équipier → établissement

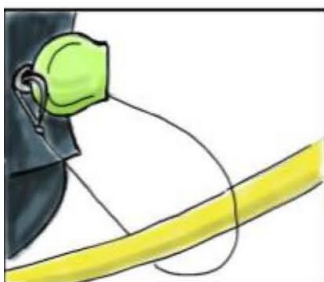
L'équipier s'amarre au tuyau en réalisant une large boucle



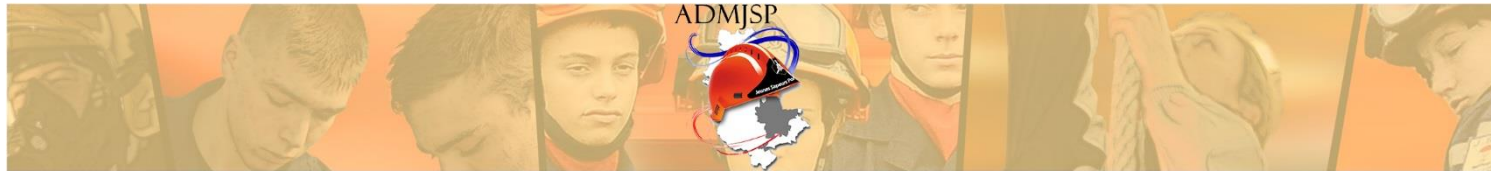
Chef → établissement / équipier → établissement

Le chef et l'équipier s'amarrent individuellement en réalisant une large boucle sur le tuyau.

Un contact visuel tactile auditif ou verbal est nécessaire.

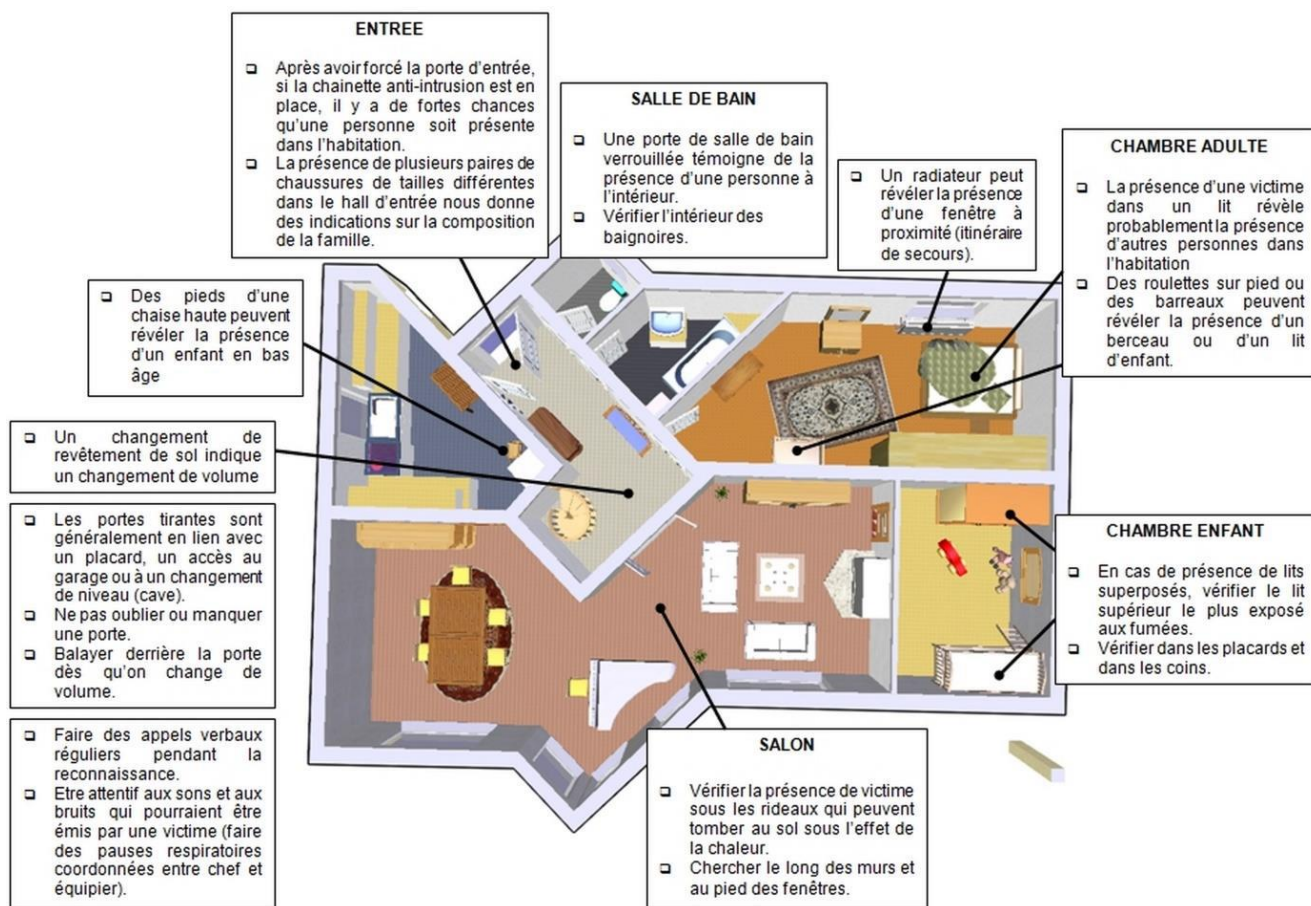


Amarrage sur le tuyau.



3. RECONNAISSANCE D'UNE PIÈCE :

Lors de la reconnaissance d'une pièce le binôme doit procéder de façon rigoureuse et méthodique. Aucun endroit ne doit être laissé de côté. Le binôme doit être curieux, il doit explorer :



Les zones d'exploration prioritaire :

La nuit, dans les logements non équipés de DAAF (Détecteur Autonome Avertisseur de Fumées) les occupants sont la plupart du temps retrouvés dans leur lit, piégés dans leur sommeil. D'où l'importance de rapidement localiser les chambres et leur couchage.

L'installation des DAAF dans les logements sécurise les occupants.

Toutefois, ils ne sont pas toujours judicieusement installés ou ne sont pas en parfait état de marche et il arrive parfois qu'ils signalent les effets d'un feu alors que les fumées ont déjà envahi les locaux de vie.



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Les occupants peuvent être prévenus tardivement et se retrouvent piégés dans les fumées alors qu'ils tentent de fuir.

Dans cette situation, les occupants du logement sinistrés longent les murs pour s'en servir de guide et cherchent les portes et les fenêtres pour fuir.

Les zones à privilégier en cas de recherche de victime :

Le pied des fenêtres d'où les occupants se signalaient ou tentaient de fuir ;



Le long des murs points de repères pour se guider par manque de visibilité ;



L'avant et l'arrière des portes points d'entrée et de sortie des pièces ;



Sur et **sous les lits** : refuge préféré des enfants lorsqu'ils ont peur.

Les placards : cache préférée des enfants lors des jeux de cache-cache.





ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS



Dans les salles de bains : surtout la baignoire et les douches.

Dans les réfrigérateurs : la présence du contenu du réfrigérateur au sol doit interpeller le binôme sur la présence éventuelle d'un enfant placé par ses parents dans celui-ci.



Les mezzanines et les lits superposés : plus haut dans la pièce donc touchés en premier par la fumée.



Le fait de trouver une fenêtre permet d'identifier l'extérieur de la structure et donc de limiter les volumes. Cette fenêtre peut être aussi une issue de secours potentielle.

Reconnaissance initiale et courante :

- ✚ Le chef d'agrès ou le contrôleur indique au binôme la direction à prendre : "guide main gauche" ou "guide main droite".
- ✚ Lors des reconnaissances le binôme doit rester solidaire. Les deux porteurs restent reliés entre eux par la liaison personnelle du chef. L'équipier est relié à la ligne guide.
- ✚ L'équipier dispose la ligne de façon à garantir un retour sûr et rapide.
- ✚ En reconnaissance, l'équipier reste au contact du mur en balayant devant lui et sur le côté.
- ✚ Le chef d'équipe, plus aguerri au port de l'ARI, reste quant à lui un peu en avant, en liaison courte et balaye une large zone.
- ✚ Lorsque cela est nécessaire, il passe en liaison longue pour reconnaître correctement le volume.



Le chef d'équipe balaye

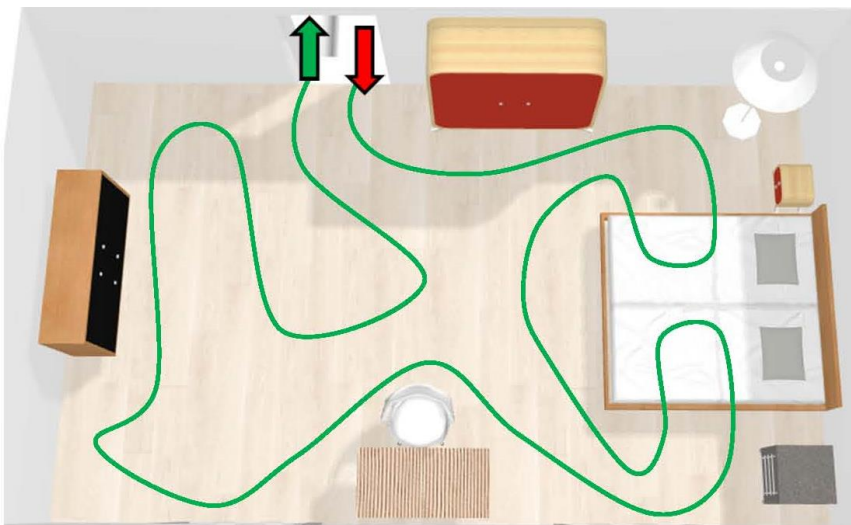


Équipier garde le contact avec le mur

L'amarrage de la ligne guide dans les angles ne constitue pas une sécurité suffisante pour être fait systématiquement. Seule la qualité de la reconnaissance permet d'avoir une idée précise de l'état du sol.

Reconnaissance d'une pièce de vie :

- ↗ Le binôme doit procéder de façon rigoureuse et méthodique,
- ↗ Aucun endroit ne doit être laissé de côté,
- ↗ Les placards et le dessous des lits sont les lieux où les enfants se cachent facilement,
- ↗ De la même façon qu'aux pieds des fenêtres où une victime potentielle aurait pu se manifester avant l'arrivée des secours.



Tout au long de la reconnaissance faire des appels verbaux,



Si la reconnaissance est réalisée avec un moyen hydraulique de 45 mm, le chef laisse la lance à l'équipier.

Dans tous les cas l'équipier sert de point fixe à l'entrée du local.

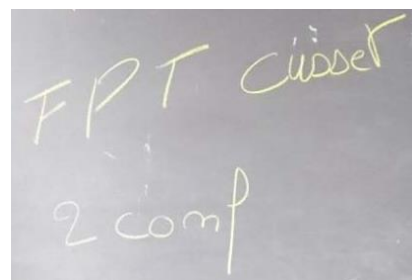
Il doit toujours rester en liaison personnelle courte.



Attention à la manipulation brutale du mobilier :

- ✧ La chute du mobilier pourrait empêcher un repli rapide du binôme, le mettant en difficulté.
- ✧ En fonction des pièces, il peut supporter ou contenir des récipients de liquides divers :
 - ✓ Qui auraient pu monter en température (cuisine)
 - ✓ Qui pourraient être d'une nature inflammable, corrosif, etc.
- ✧ Tout mobilier déplacé doit être remis à sa place.

Pendant et après la reconnaissance de la pièce, le chef d'équipe effectue le marquage défini et connu de tous.



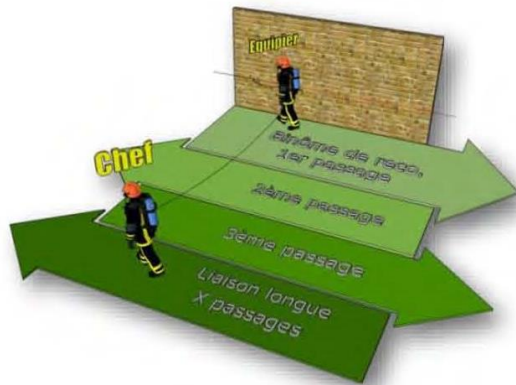
4. RECONNAISSANCE DES LOCAUX VASTES :

Au cours d'une première reconnaissance le chef pour reconnaître un volume, pourra passer en liaison longue :



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

- ✓ L'équipier, reste en contact avec le mur, la ligne guide en main.
- ✓ Le chef effectue des passages en parallèle ou en arc de cercle.

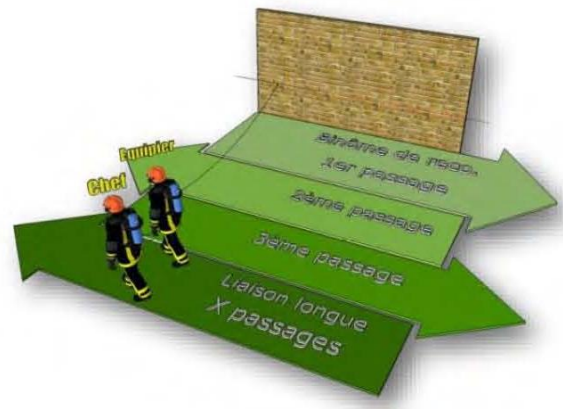


passages en parallèle



passages en arc de cercle

Sur une ligne guide fixée de part et d'autre, le binôme effectue des passages en parallèle ou en arc de cercle.



5. RECONNAISSANCE LATÉRALE :

Lors d'une reconnaissance, **le chef d'équipe** a la possibilité de passer en liaison longue pour faire une reconnaissance latérale :



Le Chef d'équipe informe l'équipier de sa manœuvre.

Il passe en liaison longue.



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS



L'équipier, reste à la porte (si le chef entre dans une pièce), la maintient ouverte, garde le contact (visuel et/ou auditif et/ou à la voix) observe les fumées et reste attentif à tout changement de situation.

Il reste en liaison courte.



Si le chef d'équipe s'aperçoit qu'il ne peut pas réaliser la reconnaissance complète de la pièce où il se trouve, il revient chercher l'équipier et poursuivent la reconnaissance.



Après avoir visité la pièce, le surplus de ligne guide peut-être enroulé sur le touret.

Le chef d'équipe signale que la pièce a été vue le mentionnant sur la porte.

J. EXTINCTION – SAUVETAGE - TRAVAUX SUR PLACE :

Pour les phases de sauvetage, d'attaque et de déblai :



Après une première reconnaissance ou au cours de la reconnaissance, la ligne guide est amarrée :

Avec un nœud qui ne pourra pas se défaire seul.

Sur un point fixe pouvant supporter la contrainte de la ligne guide.

Le point fixe aura été testé par le chef d'équipe.



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS



Pour les sauvetages, le chef et l'équipier préféreront l'amarrage individuel en liaison courte sur la ligne guide établie.



Le déblai et travaux sur place, le chef et l'équipier sont amarrés individuellement en liaison courte sur la ligne guide établie.

Au besoin **le chef d'équipe peut autoriser** en fonction de son analyse de passer en liaison longue pour plus de liberté de mouvement



La phase de progression avec un établissement et phase d'attaque, il pénètre dans le volume avec le moyen hydraulique, s'amarré individuellement sur la ligne guide pour pouvoir progresser avec le tuyau jusqu'au point d'amarrage.



Le binôme progresse jusqu'au point d'attaque et ordonne l'ouverture de l'eau par radio.



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Si au niveau de l'amarrage de la ligne guide, le chef d'équipe n'a pas la possibilité de traiter le foyer correctement :

Il fait passer le binôme en liaison longue sur la ligne guide pour plus de liberté,
A l'air libre, avant de s'engager ou se réengager, le binôme s'amarre individuellement au tuyau et se guide jusqu'au point d'attaque en utilisant la ligne guide.

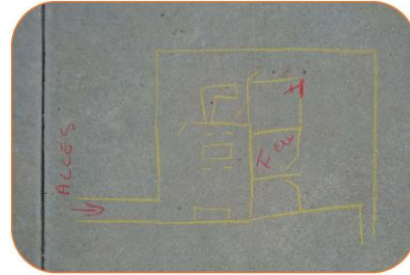
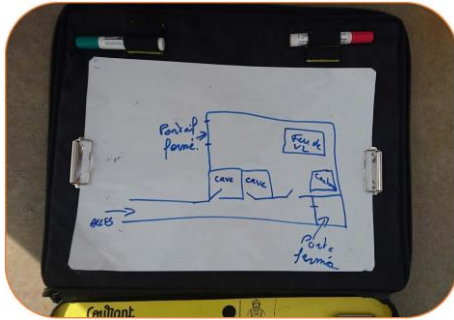
K. COMPTE-RENDU :

Dès son retour d'une reconnaissance, l'équipe doit faire un compte-rendu précis au COS.





L'utilisation d'un plan déjà existant ou la réalisation d'un schéma par le binôme des lieux reconnus est une plus value importante qui devra être utilisée le plus souvent possible.



L. LES REGLES DE REMISE A NIVEAU DU MATERIEL LORS DES PHASES D'ENGAGEMENT :

La remise à niveau du matériel (à ne pas confondre avec la remise en état de fin d'opération) consiste à vérifier le bon état de fonctionnement des équipements.

Elle comprend :

- ↳ Le changement des bouteilles ARI ;
- ↳ Le contrôle visuel et la remise en état des dossards et des masques.

La remise à niveau du matériel est une phase préalable à un éventuel réengagement.

Une attention particulière doit être apportée sur le choix et l'organisation du point de reconditionnement (zone propre, abritée si possible).

